

Délibération 23 : Unité de Production d'Eau Potable de Mémard (commune d'Aix les Bains) Diagnostic patrimonial - Demande de subventions à l'Agence de l'Eau et au Département de la Savoie

1 DOCUMENT - Publié le 10 septembre 2024



The image shows the cover of a document from the Grand Lac Agglomeration. At the top left is the logo. The title is "BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 SEPTEMBRE 2024 A 15H00". Below it, it says "Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération 1000 rue de la Vallée Lespinasse 73100 AIX-LES-BAINS".

Présents:

1. AIX LES BAINS	SERRETTI Renaud	Membre de Tribunal SAOUE
2. ARVILLES	FRONZIER Xavier	
3. AIX LES BAINS	BONNOMO SANDRIS Marie-Pierre	Membre de Tribunal REAL-ARMASSE
4. BOURGEOIS	GREVET Jean-Marie	Objet après la délibération 3
5. CHAMONIX	SANJER Jean-Claude	
6. CHAMONIX	CHAMBONNO Jean-François	
7. GRASLIN	SAINT JEAN Pierre	
8. LA BRACHE	SOULIER Jean	
9. LA CROIXE DU MONT DU CHATEL	BOURQUENNEAU	
10. LE BOIS FIAT D'ULAC	BERGAT Nicolas	
11. LE FORT DE LAVAL	DECOUDRE Lionel	
12. LE MONTIEN	DE VERA André	
13. LE MONTIEN	BOURNONDEAU Jean-Philippe	
14. MOUTRY	DE VERA André	
15. ORSAY	CARROZZI Christiane	
16. REVEL	ROUSSEAU Jean	Membre de Tribunal à MOUTRY
17. SAINT-DONAT	GELLEC Bernard	
18. SAINT-PIERRE DE SUFFRIN	DELL'INCORTE Edouard	
19. SEIGNIN EN CHAMPAIGNNE	COLOMBI-APOSTOLIS Raphaël	
20. SINT-REMY	L'YMEZ Jean-Claude	
21. TIGRANVALE	CHIFFOLEAU	
22. TRIGLAVAC	AGUZZI Paul Robert	Membre de Tribunal APROUVE
23. TIGRANVALE	MEYER Paul	

Présents absents:

MAGISTRATS:

BREZILLANT REGOUAN	CRIGE Jean-Claude
FABRI-CARRETO	CHAUMONTELLIER Renaud

1. Bénévoles élus ou élus en application de l'article 31 de la loi relative aux libertés de territoire (articles L1111, L1112, L1113, L1114 du Code Général des collectivités territoriales) ou de la loi relative à la décentralisation (articles L1111, L1112, L1113, L1114 du Code Général des collectivités territoriales) ou de la loi relative aux libertés de territoire (articles L1111, L1112, L1113, L1114 du Code Général des collectivités territoriales).

Le présent acte est en état de lecture: le document est lu et lu à l'unanimité des membres présents et à l'unanimité des membres absents.

J'ai notifié à l'Agence de l'Eau de Savoie par courrier électronique le 09/09/2024.

Le présent acte est en état de lecture: le document est lu et lu à l'unanimité des membres présents et à l'unanimité des membres absents.



B_2024-09-03_DELIB23.PDF

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/bureau-communautaire/bureaux-communautaires-2024/bureau-communautaire-du-9-janvier-2024/deliberations-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1/deliberation-23-unite-de-production-deau-potable-de-memard-commune-daix-les-bains-diagnostic-patrimonial-demande-de-subventions-a-lagence-de-leau-et-au-departement-de-la-savoie-31636?>



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.